

3. AUCUNE PROCÉDURE EN COURS... MAIS DES SOUPÇONS CERTAINS !

Certains dirigeants des pays du Sud font l'objet de soupçons d'enrichissement personnel à la suite de détournements de fonds publics, mais n'ont jamais vu leurs avoirs gelés par une décision de justice, ni à la suite d'une décision politique. Nombre d'entre eux sont encore au pouvoir. Cet état des lieux est succinct. Bien sûr, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, et plusieurs pays dont nous abordons la situation dans cette partie font aujourd'hui l'objet de procédures et sont donc évoqués plus haut – c'est le cas des dirigeants de trois pays d'Afrique centrale en cause devant la justice française. Nous sommes particulièrement encouragés par ce constat que notre simple inventaire initial ait pu contribuer à faire progresser la justice.

Des citoyens de certains pays se sont émus que nous n'abordions pas la situation de leur pays dans notre étude publiée en 2007. De forts soupçons existent en effet sur des biens mal acquis dans les pays du Golfe, du Maghreb, à Taïwan, au Tchad, au Togo, au Centrafrique... C'est une critique que nous acceptons volontiers, d'autant que nous savons que les citoyens de ces pays qui s'intéressent de trop près au sujet s'exposent dangereusement. Nous encourageons donc militants associatifs, journalistes, étudiants, chercheurs, juristes, à dresser l'inventaire des fortunes mal acquises. L'expérience montre que l'exercice peut s'avérer salutaire.

Côte d'Ivoire

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY ET HENRI KONAN-BÉDIÉ

Félix Houphouët-Boigny dirigea la Côte d'Ivoire pendant trente-trois années de 1960 à 1993. Il fut sans doute l'un des chefs d'État les plus riches d'Afrique. R. Baker évalue sa fortune à 7 milliards \$³⁵⁹. *Le Quid*, en 1992, un an avant la mort du dictateur ivoirien, l'évaluait à 11 milliards \$. Avant son accession au pouvoir, F. Houphouët-Boigny détenait déjà une petite fortune. À la tête de l'État, il a considérablement accru cette fortune par des prélèvements constants sur les ressources du pays, café

359 Raymond Baker, 2005, *Capitalism's Achilles Heel*, p. 52.

360 Bernard Nantet, Notice de Félix Houphouët-Boigny, in *Encyclopédie Universalis*, édition 1999.

361 Selon *la Lettre du Continent* du 30 septembre 2004, Houphouët-Boigny aurait eu des appartements : avenue Bosquet, rue Jean Nicot, boulevard St Germain, rue de la Chaise, rue de Grenelle...

362 Philippe Madelin, 1993, *L'or des dictatures*, pp. 307-315.

363 La basilique Notre-Dame de la Paix, avec un dôme inspiré de St-Pierre de Rome, s'étend sur 8 000 m².

364 Pierre Nandjui, mai 2000, *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, L'Harmattan.

365 Voir notamment François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.

366 Certains tableaux avaient, avant la mort du dictateur en 1993, été vendus par Sothebys et Christies pour financer le futur hôpital attenant à la basilique de Yamoussoukro, promesse faite à Jean-Paul II. Il n'a jamais été réalisé. Seule la première pierre a été posée par le pape en septembre 1990, au moment de la consécration de la basilique.

367 *Jeune Afrique*, janvier 2009, « Où est passé le trésor d'Houphouët ? ».

et cacao. Il ne se cachait pas de son amour pour l'argent. En 1983, il déclarait ainsi : « *Les gens s'étonnent que j'aime l'or. C'est parce que je suis né dedans* ». ³⁶⁰

Le président ivoirien aurait possédé une dizaine de propriétés en région parisienne, dont une gentilhommière de style Louis XIV à Soisy-sur-Ecole, l'ancien appartement de Jean Gabin dans le VIII^e arrondissement de Paris, un autre dans le XI^e ainsi que sa résidence personnelle, rue Masseran (VII^e), avec un parc de 8 590 m², évaluée en 1998 à 18,3 millions d'euros. À cela s'ajoutent d'autres propriétés dans la capitale française, si l'on en croit *la Lettre du Continent*. ³⁶¹ Il détenait aussi une maison en Suisse, au Chêne Bourg et une propriété en Italie, à Castel Gondolfo. Il possédait aussi des comptes à l'étranger, notamment en Suisse (UBS, SIB, Everlasting). Il avait d'ailleurs déclaré à des enseignants ivoiriens en grève : « *Quel est l'homme sérieux dans le monde qui ne place pas une partie de ses biens en Suisse*. » ³⁶² Pays qu'il connaissait bien puisqu'il y avait de multiples sociétés immobilières (SI Grand Air, SI Picallpoc, Intercafco) et était actionnaire des bijouteries - horlogeries huppées de Genève, Piaget et Harry Winston.

Houphouët-Boigny avait aussi la folie des grandeurs : en 1983, il fit d'un petit village, où il avait grandi au côté de sa grande tante Yamoussou, la capitale administrative de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro. Il y fit construire plusieurs édifices somptueux, l'hôtel de ville, un institut polytechnique, un aéroport international et une basilique qu'il voulut plus grande que Saint-Pierre de Rome ³⁶³, alors qu'il y avait seulement 12% de catholiques en Côte d'Ivoire. Il a toujours affirmé que c'était lui qui offrait cet édifice à la Côte d'Ivoire. Il aurait dépensé 115 millions d'euros pour la réalisation de cette basilique, un des plus grands édifices religieux chrétiens au monde, réalisée par la société française Bouygues entre 1985 et 1990 pour 250 millions d'euros.

Malgré ses dépenses somptuaires et son train de vie fastueux, il n'a jamais été inquiété par la justice de son pays, ni par la communauté internationale. En France, où il détenait pourtant la majeure partie de ces biens, personne n'osa critiquer sa fortune. Houphouët aurait longtemps entretenu les hommes et les partis politiques français. Pendant 30 ans, il fut le principal allié de la France en Afrique ³⁶⁴, s'entourant de nombreux conseillers politiques français comme Guy Nairay, son chef de cabinet de 1960 à 1993. Il nouera avec le Monsieur Afrique de l'Élysée, Jacques Foccart, de véritables liens d'amitié. C'est lui qui, en 1955, utilisa pour la première fois le terme de *Françafrique* pour définir les bonnes relations du continent africain avec la puissance colonisatrice, dont il était à l'époque député. François-Xavier Verschave et son association, Survie, ont ensuite popularisé le terme pour désigner, au contraire, la nébuleuse des relations occultes entre la France et l'Afrique. ³⁶⁵

Aujourd'hui, la seule bataille autour de la fortune du « Vieux » est celle des héritiers. A sa mort, ne laissant aucun testament, le dictateur aurait confié ses biens à l'État ivoirien par un legs verbal. Une partie de ses héritiers reconnus, réunis autour d'Hélène Houphouët-Boigny, l'une de ses filles, ont donc dû renoncer à la majorité des biens personnels de l'ancien président, mais ont refusé de perdre la propriété de quelques-uns, notamment l'hôtel particulier, rue Masseran et les tableaux de maîtres (Pierre Bonnard, Van Gogh, Bernard Buffet) ainsi que du mobilier qu'il contenait, évalués à 6,6 millions d'euros. ³⁶⁶ Dès juin 1999, d'autres enfants du Vieux confiaient la gestion de la succession à un certain Philippe Rideau, domicilié rue César-Franck, à Paris. ³⁶⁷ Guillaume Houphouët-Boigny aurait eu la charge de gérer les comptes bancaires suisses du Vieux à la SIB et Maître Escher, ceux d'Everlasting et d'UBS.



La succession est traitée en France par l'administrateur judiciaire Pierre Zecri³⁶⁸ et la propriété par l'État ivoirien d'une partie de ces biens a été reconnue en janvier 2007.

L'État ivoirien posséderait ainsi, en particulier autour du 102 avenue Raymond Poincaré, siège de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France, deux hôtels particuliers dans la rue adjacente (rue Léonard de Vinci), un de 720 m² sur trois étages loué à peine « 10 000 euros par an les 10 premières années » à une société belge avec un bail de 30 ans, l'autre de 500 m² loué pour 15 ans à l'avocat du président Gbagbo pour un montant dérisoire. Un troisième, boulevard Suchet, serait l'ancien siège des services économiques de l'ambassade. À cela s'ajoutent 10 places de parking, rue Beethoven, et une cave, sans précision de surface, avenue Paul Doumer. Ajoutez à cet état des lieux, deux étages de bureaux à la Défense, aux 12^e et 13^e étages de la Tour Norma, dont une partie est louée au groupe Total, et 28 places de parking en sous-sol. C'est ce dernier lot que Laurent Gbagbo cherchait à vendre en 2007 pour près de 2 millions d'euros, si l'on en croit la *Lettre du Continent*.³⁶⁹

Quant au « château Masseran », l'État ivoirien en a obtenu la propriété alors qu'il n'en avait auparavant qu'un droit d'usage. Déjà en octobre 2000, le Général Gueï, chef de la junte ivoirienne qui avait accédé au pouvoir à la suite d'un coup d'État en décembre 1999, déclarait vouloir faire de « *ce splendide hôtel particulier une vitrine de la Côte d'Ivoire en France.* »³⁷⁰ Le président Laurent Gbagbo a mis à exécution ce projet, décidant d'en faire la résidence du chef de l'État ivoirien à Paris. Il a demandé à la Maison Osenat de mettre en vente, le 29 juin 2008 à Fontainebleau, les somptueuses collections d'œuvres d'art qui meublaient ce palace³⁷¹. Ce sont des meubles Louis XV et Louis XVI et plus de cent objets d'art qui ont été mis en vente, dont des tentures ayant appartenu à Marie-Antoinette et des tableaux de Renoir (dont l'un estimé à 2,2 millions d'euros), Bonnard ou encore Vlaminck... Les recettes de cette vente devraient servir à restaurer l'hôtel particulier, à moins qu'elles ne servent aussi à acheter de nouveaux appartements à Paris pour les diplomates ivoiriens³⁷².

La fille du président défunt, Hélène Houphouët-Boigny, en est aujourd'hui pour ses frais, elle qui demandait en octobre 2007 au président Gbagbo un dédommagement du fait de cette « spoliation ». ³⁷³ Elle se bat de longue date contre le régime en place et une partie de sa famille (les autres cohéritiers étant Augustin, François, Guillaume, Marie et Olivier) pour le règlement de la succession. Elle cherche notamment à comprendre quelques étranges disparitions, à l'image du projet de construction de l'hôpital Saint-Joseph-Moscati à Yamoussoukro, promesse d'Houphouët au pape Jean-Paul II. Pour le financer, les maisons Christie's et Sotheby's ont procédé en novembre 1993 à New York, soit un mois avant le décès du Vieux, à une vente aux enchères de toiles de maître, qui a rapporté au bas mot 40 millions de dollars. Quinze ans plus tard, il n'y a guère que la première pierre de l'hôpital qui ait été posée.³⁷⁴ Reste qu'Hélène Houphouët-Boigny n'est pas du genre à baisser les bras. En janvier 2009, son avocate Isabelle Coutant-Peyre a lancé depuis Paris une « sommation interpellative » en Côte d'Ivoire pour avoir des nouvelles de cette succession, jamais bouclée³⁷⁵.

Le successeur d'Houphouët-Boigny, **Henri Konan Bédié**, dont la fortune était estimée par le *Quid*, en 1992, à 2,5 milliards de francs français (380 millions d'euros) alors qu'il n'était encore que Directeur des douanes sous Houphouët-Boigny, a connu plus d'ennuis. Non pas en France, où il entretenait des relations

368 *Lettre du Continent*, 4 mars 2004, « Qui a hérité d'Houphouët-Boigny ? » et 30 septembre 2004, « Les comptes secrets d'Houphouët ».

369 *Lettre du Continent*, 25 janvier 2007 repris par le magazine *Capital*, 30 janvier 2007, « La Côte d'Ivoire fait fortune dans l'immobilier parisien. »

370 *Jeune Afrique l'Intelligent*, 7 octobre 2000, « Gueï veut sauver la résidence parisienne d'Houphouët ».

371 « Laurent Gbagbo vend les bijoux d'Houphouët-Boigny », 11 juin 2008, *La Lettre du Continent*.

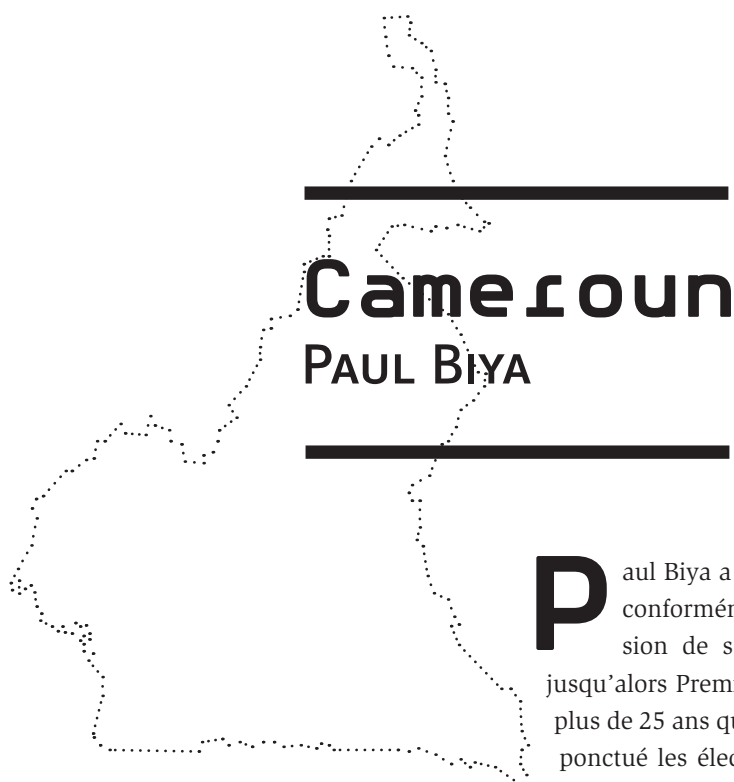
372 Comme le soufflait en mars 2008 à *la Lettre du Continent* l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, Pierre Kipré.

373 Voir de nombreux actes notariés sur son blog, <http://succession-mr-f.houphouet-boigny.over-blog.net/>.

374 *Jeune Afrique*, janvier 2009, « Où est passé le trésor d'Houphouët ? ».

375 « Les mystères de la succession d'Houphouët-Boigny », 14 janvier 2009, *La Lettre du Continent*.

avec les hommes politiques qui lui offrirent d'ailleurs l'exil quand il fut renversé par le général Gueï en décembre 1999, mais en Suisse, où ses comptes furent gelés le 8 mars 2000 par l'Office fédéral de justice. Ce dernier avait en effet reçu une demande d'entraide judiciaire de la justice ivoirienne pour bloquer les comptes de l'ancien président, qui aurait notamment détourné 24,8 millions \$ d'aide européenne à la santé. Seulement 5 à 7 millions de francs suisses furent bloqués dans neuf banques. Depuis, l'entraide judiciaire accordée à la Côte d'Ivoire n'a pas été poursuivie par la Suisse, qui met en cause le manque de volonté politique des autorités ivoiriennes dirigées par le général Gueï, qui n'auraient fourni aucune preuve. Elles avaient pourtant délivré à l'époque un mandat d'arrêt international contre H. K. Bédié, qui résidait alors en France. Il ne fut jamais inquiété par la justice de son pays.³⁷⁶



Paul Biya a pris le pouvoir le 6 novembre 1982. Il a tiré profit, conformément à la Constitution camerounaise, de la démission de son prédécesseur Ahmadou Ahidjo, dont il était jusqu'alors Premier ministre. C'est son maintien au pouvoir depuis plus de 25 ans qui est sujet à caution. Les accusations de fraude ont ponctué les élections qui ont prorogé son mandat. En 2008, Paul Biya a d'ailleurs modifié la Constitution pour devenir, pratiquement, président à vie, à l'image de ses voisins gabonais et équato-guinéen. Il a en effet fait sauter le verrou qui, depuis la révision constitutionnelle de 1996, limitait à deux le nombre de mandats présidentiels. Se protège-t-il ainsi d'éventuelles représailles que pourraient lui tenter ses successeurs ?

Le Cameroun est considéré, selon l'indice de perception de la corruption développé par l'association *Transparency International*, comme l'un des pays les plus corrompus du monde. Il a même obtenu le titre de champion du monde de la catégorie dans le classement établi par TI en 1998 et 1999.

Malgré cette piètre réputation, Paul Biya refuse la création d'une Commission des Biens Mal Acquis dans son pays pour lutter contre la corruption. Il préfère installer, le 11 mars 2006, la CONAC (Commission nationale de lutte contre la corruption), à la tête de laquelle il a nommé un fidèle, Paul Tessa, ancien ministre et ancien secrétaire général de la présidence de la République. En janvier 2008, pour se concilier les bonnes grâces des bailleurs internationaux, et proba-

